

• DROIT SOCIAL

## Rachel Kéké et Sylvie Kimissa, femmes de chambre de l'Hôtel Ibis Batignolles : « Je vais reprendre le travail la tête haute, j'ai eu mes droits »

Après vingt-deux longs mois de mobilisation, elles ont obtenu un accord améliorant leurs salaires et leurs conditions de travail.

Par Aline Leclerc et Francine Aizicovici

Publié hier à 01h35, mis à jour hier à 16h17 • Lecture 6 min.

Article réservé aux abonnés



Sylvie Kimissa, 50 ans, et Rachel Kéké, 47 ans, à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), le 28 mai 2021. MARION POUSSIER POUR M LE MAGAZINE DU MONDE

Elles n'en reviennent toujours pas de cette nuée de journalistes, de micros et de caméras venue les accueillir à leur sortie de l'Hôtel Ibis Batignolles, à Paris, mardi 25 mai. Le genre de cohue qu'on réserve habituellement aux vedettes ou aux ministres, mais pas aux femmes de chambre... Voilà pourtant ces invisibles dans la lumière, célébrant, poing levé, leur victoire contre le groupe Accor et son sous-traitant du nettoyage STN, au terme de vingt-deux mois de conflit.

Quelques jours plus tard, Rachel Kéké, 47 ans, nous accueille dans son appartement d'un quartier populaire de Chevilly-Larue (Val-de-Marne) avec Sylvie Kimissa, 50 ans, sa collègue. C'est ensemble

qu'elles ont mené cette lutte. « *On est épuisées, mais c'est pour la bonne cause !* » Le compte WhatsApp de Rachel Kéké déborde de « *Bravo !* » « *Tu te dis : c'est vraiment nous qui avons fait ça ? En Afrique, si tu revendiques tes droits, on te licencie ou tu te fais chicoter [battre] par la police ! La France m'a beaucoup appris.* »

## Des enfants au pays, des déménagements

Les deux femmes ont choisi de nous recevoir « *en tenue traditionnelle* ». Rachel Kéké, aujourd'hui Française, est née en Côte d'Ivoire. Elle est arrivée en France à 26 ans, en 2000, après le coup d'Etat militaire qui a renversé Henri Konan Bédié. « *On était traumatisés. Et puis, là-bas, tu attends l'Europe, tu veux découvrir un pays développé.* » Coiffeuse, elle vient travailler dans le salon de son oncle qui l'héberge un temps à Paris.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Sylvie Kimissa, 50 ans, a une carte de résident de dix ans. Elle a quitté le Congo-Brazzaville, où elle était employée dans un taxiphone, en 2009. Son mari la fait venir en Italie. Mais le couple se sépare rapidement. Elle rejoint alors sa sœur à Beauvais, dans l'Oise.

**« *A la fin de ma première journée, j'ai failli abandonner... Et puis tu penses à l'avenir de tes enfants et tu reprends courage.* » Rachel Kéké**

Rachel Kéké et Sylvie Kimissa ne se connaissent pas encore, mais elles partagent le même cheminement erratique de vie. Elles ont laissé des enfants au pays, un fils pour Rachel, deux filles pour Sylvie. Leurs premières années en France sont précaires, rythmées par les déménagements chez des proches d'un bout à l'autre de l'Ile-de-France.

Elles sont nounous, caissières... « *Mais, pour une maman, les horaires sont compliqués. Et tu n'as pas de quoi payer quelqu'un pour s'occuper de tes enfants* », confie Rachel Kéké, qui en a eu quatre d'un deuxième mari, dont elle s'est séparée. Elle s'est remariée depuis. Sylvie Kimissa a aussi refait sa vie et s'est installée avec son compagnon et leur fils, 10 ans aujourd'hui, à Bondy (Seine-Saint-Denis).

## Beaucoup de désillusions

Le métier de femme de chambre a cet avantage, même quand on habite loin : « *Tu peux déposer ton fils à 7 heures à la garderie, embaucher à 9 heures et être là pour le récupérer à 17 h 30.* » Rachel débute

en 2003. « *A la fin de ma première journée, j'ai failli abandonner... Et puis tu penses à l'avenir de tes enfants et tu reprends courage.* » Sylvie Kimissa la rejoint dix ans plus tard.

### **« C'était impossible de refuser quoi que ce soit parce qu'on avait peur d'être licenciée. » Sylvie Kimissa**

Pousser le chariot, enlever le linge sale, changer les poubelles, laver la salle de bains, les toilettes, faire la poussière, refaire le lit entièrement, passer l'aspirateur, la serpillière... « *On devait faire ça en dix-sept minutes, trente fois de suite !* », explique Rachel Kéké.

« *Y a pas de mots pour décrire la souffrance qu'on endurait*, l'interrompt Sylvie Kimissa. *Et c'était impossible de refuser quoi que ce soit parce qu'on avait peur d'être licenciée.* » « *Dur dur ménage* », chantait à l'automne 2020 dans un clip en forme d'hommage le mari de Rachel Kéké, l'artiste ivoirien Bobbyodet.

Arrive ce jour où, pour la première fois, elles entendent parler de syndicalisme dans la bouche d'un délégué CFDT. « *Tout de suite, ça m'a intéressée* », raconte Rachel Kéké. Mais ce sera d'abord beaucoup de désillusions. « *On a connu des délégués du personnel qui ne faisaient pas grand-chose pour que ça change.* » Alors elles commencent à s'impliquer, sans mandat.

Devenue gouvernante, Rachel peut passer dans les étages pour mobiliser autour d'elle. D'abord pour de petits débrayages. Comme ce jour où elles n'avaient pas été payées double pour leur travail du 1<sup>er</sup> mai. « *On a toutes arrêté de travailler. Le directeur n'en croyait pas ses yeux. Le lendemain, à 7 heures, il nous signait des chèques pour payer ce qu'il devait !* », se rappelle fièrement Rachel Kéké. Sylvie Kimissa en rit encore, complices. « *Rachel, c'est devenu plus qu'une sœur. On s'appelle cinq fois par jour !* »

### **« Je n'achetais plus de pain. J'avais calculé que, pour le petit déjeuner, avec 1,50 euro, je pouvais acheter à Lidl de quoi faire des beignets pour une semaine. » Sylvie Kimissa**

Les sous-traitants se succèdent. Le dernier, STN, reprend le contrat en 2016. « *Les cadences étaient infernales. Si une copine était arrêtée, ils n'embauchaient pas : je me retrouvais avec quarante chambres à faire en six heures*, explique Sylvie Kimissa. *C'était impossible, donc on débordait tout le temps, sans être payées plus.* » Un jour, elles constatent que des collègues victimes de troubles musculo-squelettiques sont mutées dans des 5-étoiles – où le travail est encore plus difficile. C'est « *la goutte d'eau* ».

Estimant que ni la CFDT, ni FO, ni la CGT propreté ne sont à même de les défendre comme elles l'entendent – « *sans les infantiliser* » –, elles tapent à la porte de Claude Lévy, secrétaire général de la CGT-HPE (Hôtels de prestige et économiques). « *Il nous a dit : "Vous savez que vous devez être payées à l'heure, pas à la chambre ?" Comment est-ce possible qu'aucun syndicat avant lui ne nous ait jamais dévoilé ce secret ?, s'indigne Rachel Kéké. On s'est dit : lui, il va nous aider. Et on s'est syndiquées !* »

### **Strasbourg, Toulouse, Port-Leucate**

Le 17 juillet 2019, trente-quatre des quarante femmes de chambre de l'hôtel se mettent en grève. Bientôt, elles ne sont plus que vingt. Même avec l'aide de la caisse de grève, « *ne pas avoir de salaire, ça pèse* », témoigne Sylvie Kimissa. « *Je n'achetais plus de pain. J'avais calculé que, pour le petit déjeuner, avec 1,50 euro, je pouvais acheter à Lidl de quoi faire des beignets pour une semaine* », poursuit-elle.



Après la signature du protocole d'accord, devant l'Hôtel Ibis Batignolles, le 25 mai.

CLÉMENT MARTIN/HANS LUCAS

Pour populariser leur lutte et remplir la caisse de grève, elles se rendent au Parlement européen, à Strasbourg, à l'université d'été de La France insoumise, à Toulouse, à celle du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), à Port-Leucate, dans l'Aude... « *C'est là que je me suis baignée pour la première fois de ma vie, grâce à mes copines* », s'enthousiasme Rachel Kéké. « *Tu avais tellement peur !* », se moque encore Sylvie Kimissa.

Le NPA leur a plu. « *La lutte des classes, les plus riches qui exploitent et surexploite, ça nous parle. C'est comme les "gilets jaunes", on les adore, eux !* », confie Sylvie Kimissa. « *Quand je pense que j'avais voté Macron aux deux tours* », se lamente Rachel Kéké.

« *Aujourd'hui, tout coûte plus cher*, renchérit Sylvie Kimissa. *Ceux qui achètent pour 300 euros de courses ne voient pas la différence. Mais nous, les petites classes, sur nos Caddie à 50 euros, on le sent que ça monte.* »

## La fierté, l'honneur, la dignité

Le 19 mars 2020, après huit mois de grève, une médiation est prévue. Mais le confinement, le 17 mars, reporte le rendez-vous sine die. Elles sont alors placées en chômage partiel, comme les autres salariés. Jusqu'au dénouement, ce 25 mai.

**Lire aussi** | [Ibis Batignolles : les salariées du nettoyage demandent leur intégration dans l'hôtel parisien](#)

L'accord a été signé avec STN, avec le feu vert d'AccorInvest (dont Accor détient 30 % du capital). « *Preuve que si Accor veut améliorer notre sort, il peut le faire* », soulignent-elles. Elles feront trois chambres plutôt que 3,5 par heure, une pointeuse comptera toutes les heures supplémentaires, elles auront droit à une pause de vingt minutes et à une prime de 7,50 euros pour déjeuner.

**Lire aussi** | [Fin de la précarité pour les femmes de chambre de deux hôtels Campanile franciliens](#)

Et il y a tout le reste. La fierté, l'honneur, la dignité. « *Je vais reprendre le travail la tête haute, j'ai eu mes droits* », dit Rachel. « *On a aussi beaucoup appris. D'abord qu'il faut savoir taper du poing sur la table*

*pour se faire entendre* », dit Sylvie Kimissa. « *Et qu'il faut bien choisir son délégué du personnel* », dit en souriant Rachel Kéké. L'accord prévoit d'ailleurs une élection de deux représentants des salariés de STN, à l'Ibis, le 15 juin. Les deux femmes seront bien sûr candidates.

**Aline Leclerc et Francine Aizicovici**

## Services

### **CODES PROMOS**

avec Global Savings Group

- Code promo Red SFR : 15€ de remise sur votre panier
- Code promo Made.com : 50€ offerts dès 500€ d'achats
- Marionnaud : 25% offerts sur plusieurs lignes de produits
- Code promo Amazon : -30% sur une large sélection de produits
- Booking.com : 10% d'avantages sur chaque réservation
- Code promo PMU : votre 1er pari remboursé jusqu'à 100€
- Fossil : profitez de -15% en vous inscrivant à la Newsletter

**[Tous les codes promos](#)**